

ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{ER} AVRIL 2023

COMPTE RENDU

Mesdames, Messieurs, Amis chasseurs, bonjour, je déclare ouverte l'AG de la FDCM. Je suis tout particulièrement heureux d'accueillir Monsieur le Préfet qui nous fait l'honneur d'être présent aujourd'hui. Pour ma part, c'est une première. En effet, je n'ai encore jamais eu l'occasion d'accueillir le Préfet du département pour nos travaux. Je vous remercie donc chaleureusement, Monsieur le Préfet, d'avoir accepté notre invitation.

Je remercie également nos élus et représentants des institutions d'être à nos côtés aujourd'hui pour nos travaux.

Avant de débiter cette assemblée générale, je vous demande un instant de recueillement en souvenir de tous les chasseurs qui nous ont quittés cette année.

Je vous précise que nos débats seront enregistrés.

L'ordre du jour de notre AG sera le suivant :

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2022 ;
Rapport du Président ;
Rapports de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes - 2021/2022 ;
Affectations des résultats des exercices financiers 2021/2022 ;
Projet de budget - 2023/2024 ;
Présentation des pôles techniques ;
Propositions de date d'ouverture ;
Questions diverses ;
Remise des médailles.

Comme vous le savez, lors de l'assemblée générale de 2022, nous avons procédé au renouvellement de notre Conseil d'Administration et à la nomination d'un nouveau bureau.

Je vous en donne donc la composition :

<u>1^{er} Vice Président :</u>	Thierry CHASLES – Rapporteur de la commission grand gibier et de la commission sécurité
<u>2^{ème} Vice-Président :</u>	Michel BRETONNIER
<u>Trésorier :</u>	Philippe BOUCHARD
<u>Trésorière adjoint :</u>	Paulette DUPONT – Rapporteur de la commission petit gibier/ESOD
<u>Secrétaire :</u>	Emile de BACKER
<u>Membres :</u>	Michel COLAS
	Danny FRIGOT – Rapporteur de la commission communication
	Jacques LE BEGIN

Christophe **LECESNE**

Matthieu **LEHOT** – **Rapporteur de la commission gibier
migrateur-Zones humides -réserve**

Christophe **MESNIL**

Bernard **OLIVIER**

Rémi **PASQUETTE**

Cette saison de chasse comme les années précédentes, nous avons recruté 6 agents de développement en CDD. Ils sont embauchés de fin septembre à fin février et sont répartis sur le département. Ils ont un rôle de surveillance des terrains. La majorité d'entre vous est satisfaite de les rencontrer et de se faire contrôler. En 2022/2023, 4 783 chasseurs ont été contrôlés soit 260 de plus que l'an dernier. Ce service mis en place depuis 5 ans, est très satisfaisant.

Cette saison, les contrôles se sont déroulés de façon apaisée et je me réjouis qu'il n'y ait pas eu d'incidents notables.

Je rappelle tout de même qu'en cas d'agression verbale ou physique la Fédération soutiendra toujours ses salariés. Elle qu'elle mettra en œuvre tous les moyens juridiques pour les défendre.

Avant de délibérer, plus tard, sur le prix des timbres fédéraux, je voudrais revenir sur le permis national. Comme vous le savez maintenant, la loi sur la réforme de la chasse permet aux chasseurs de valider un permis national pour 208.61 € au lieu de 400 €.

Cette année et ce afin de permettre à un plus grand nombre de chasseurs de bénéficier de cette mesure, le Conseil d'Administration a décidé de mettre en place une procédure de paiement en 3 fois sans frais pour celles et ceux qui ont choisi une validation nationale. N'hésitez pas à l'utiliser, c'est simple il suffit de valider, par courrier, et de fournir 3 chèques qui sont encaissés à un mois d'intervalle.

Nous savons tous que le contexte économique n'est favorable pour personne, aussi, je vous demanderai de faire connaître cette mesure auprès de vos chasseurs. Cette année, 492 chasseurs ont bénéficié de cette modalité.

A propos de validations, en 2022/2023, 14.423 chasseurs ont validé un permis dont 5.224 une validation nationale et 9.199 une validation départementale. Il est à noter que 67 % des chasseurs ont choisi l'assurance proposée par la Régie. En 2021/2022, nous avons validé 14.590 permis cela représente une perte de 167 chasseurs. C'est donc une faible variation des effectifs, nous espérons que l'hémorragie des dix dernières années s'estompe. Au niveau national, cette année, le nombre de chasseurs a augmenté de 9 %.

Je me félicite également que 270 femmes aient pris une validation dans la Manche cette saison. Vous représentez, Mesdames et Mesdemoiselles, près de 2% des chasseurs du département.

Depuis la réforme de la chasse, un fond d'éco-contribution a été mis en place au niveau national. Ce fonds est alimenté par le monde cynégétique à hauteur de 5 € par chasseur et par l'Etat à hauteur de 10 €. 14 millions d'euros, au niveau national, servent à élaborer des projets au profit de la biodiversité.

Les différents responsables de pôle vous évoqueront ces projets selon des thèmes techniques.

Pour la FDC 50, c'est une enveloppe de 82.000 € environ qui nous est attribuée pour le financement de divers projets techniques liés à la biodiversité.

2022 aura été l'année de la mise en place de la formation décennale, cette formation rendue obligatoire par la loi sur la réforme de la chasse est imposée à chaque chasseur, tous les 10 ans, notre Fédération est soucieuse de former les chasseurs aux gestes élémentaires de la sécurité.

Au 1er avril 2023, vous étiez déjà 3.445 à l'avoir suivie soit 23 % des chasseurs du département.

Le retour est très positif et les chasseurs sont satisfaits. Pour l'instant, nous privilégions toujours les inscriptions spontanées et j'espère que chacun s'inscrira sans que nous soyons obligés de recourir à des convocations. En tant que Président de société de chasse, il vous est possible de regrouper les inscriptions de vos chasseurs et de réserver un créneau pour un groupe.

Avec le plan Sécurité à la chasse de la Secrétaire d'Etat, nous poursuivrons les actions de formation liées aux bonnes pratiques, la sécurité est un sujet prioritaire pour nous.

Comme je vous l'annonçais l'an dernier, le SIA ou Système d'Information sur les Armes est opérationnel. Ce système est accessible aux détenteurs d'arme depuis le 8 février 2022 et permet la traçabilité, en temps réel, des armes. Les chasseurs sont les premiers concernés et ne peuvent plus acquérir d'arme, sans avoir créé un compte personnel dans le SIA. Il faut donc que chacun crée son râtelier numérique rapidement.

En partenariat avec les Services de la Préfecture, des permanences seront assurées jusqu'en juillet 2023, par deux techniciens de la Fédération, à Isigny le Buat et à Valognes. Ils pourront ainsi vous aider à créer votre compte SIA. Je vous invite, si vous n'avez pas encore créé ce compte, à contacter les services de la Fédération qui vous proposeront un planning et la possibilité de prendre un rendez-vous.

Je vais maintenant évoquer la sécheresse de l'été 2022 qui a obligé M. le Préfet à prendre des dispositions pour limiter la consommation d'eau. A notre niveau, nous avons proposé la mise en place d'un plan de gestion collectif et une organisation des pompages, via des personnes référentes.

Avec ces mesures, les propriétaires ont pu remplir un minimum leur mare et pratiquer leur mode de chasse. Je tiens à remercier l'Office Français de la Biodiversité et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour leur écoute et leur aide à la mise en place de ce plan de gestion, unique en France.

Autre sujet, la grippe aviaire qui a amputé la pratique de la chasse dans certains secteurs du département. Les chasseurs sont patients et responsables face à l'impact économique que peut provoquer la grippe aviaire dans les élevages avicoles. La vaccination de nos appelants est une lueur d'espoir.

Les chasseurs sont, grâce à leur ramification territoriale, des sentinelles de la nature et mette, à disposition, leur réseau d'alerte pour l'apparition de la grippe aviaire mais également pour l'ensemble des autres maladies susceptibles d'impacter la faune sauvage (tuberculose, VHD, peste porcine).

Afin de limiter l'explosion de la population de sangliers, le Conseil d'Administration de la Fédération a souhaité ajouter un mois de chasse supplémentaire. Conscients que cela ne sera peut-être pas suffisant dans certains secteurs du département, nous serons vigilants et ferons appel aux louvetiers que je remercie en même temps.

Un accord global, national, avec les trois syndicats agricoles, les Chambres d'Agriculture et l'Etat permet un plan d'accompagnement financier pour trois ans. L'objectif, au niveau national, est de réduire d'au moins 30 % les surfaces endommagées.

Notre département prendra part à l'effort national, il faudra diminuer les surfaces endommagées et ce sur les trois prochaines années. Christophe abordera en détails la gestion du grand gibier dans la Manche.

Maintenant parlons du petit gibier et de la biodiversité, Audran sera plus précis que moi mais je veux mettre en avant notre partenariat avec le monde agricole dans le cadre des zones de non traitement et des CIPAN. La qualité des biotopes pour le lièvre, le lapin et principalement le faisan est essentielle. C'est main dans la main que nous allons avancer et je souhaite vous rappeler que la chasse n'est pas possible sans les terres agricoles. Les vrais acteurs de la biodiversité c'est nous, les ruraux, les agriculteurs, les chasseurs et les pêcheurs. Ce n'est pas pour rien si certains écolos souhaitent prendre autant de réglementation pour protéger ce que nous avons façonné depuis plusieurs décennies sur nos territoires.

Je profite de l'occasion pour interpeler nos députés sur le dépôt d'une proposition de loi sur l'interdiction de la chasse le jeudi 6 avril prochain. Cette proposition est déposée, dans le cadre d'une niche parlementaire, par le Député Fournier des Verts. Les chasseurs comptent sur vous pour enterrer ce projet.

Pour les migrateurs, comme chaque année, Philippe Bouchard et Grégoire vous présenteront les actions et les analyses du pôle migrateur. Globalement, la migration a été soutenue pour les canards et plutôt moyenne pour les bécasses et les pigeons.

Je remercie l'ensemble des associations spécialisées de gibier d'eau pour leur aide dans les études et protocoles scientifiques. L'avenir de nos modes de chasse passe par la connaissance des espèces et la gestion des habitats.

Je ferais juste une parenthèse sur le projet de réhabilitation de la tourbière de Sèves. Ce site deviendra, dans les années à venir, un site d'importance pour les oiseaux migrateurs, la biodiversité et le sanglier. Mon Vice-Président, Thierry Chasles reviendra, tout à l'heure sur le sujet du risque des dégâts de sangliers.

La remise en eau ne sera pas sans conséquence sur l'activité chasse. J'en appelle, Monsieur le Préfet, à votre vigilance sur le projet, il ne faudrait pas que les propriétaires de gabions et les chasseurs qui chassent en périphérie soient laissés pour compte aussi bien dans leurs loisirs que pour leurs biens.

Enfin la communication, élément essentiel. Nous avons trop souvent regardé nos chaussures lorsqu'il fallait parler de chasse. Il est temps de relever la tête et d'être fiers d'être chasseurs. Nous sommes présents sur bon nombre de réseaux sociaux et notre nouveau site web est très satisfaisant avec plus 37.200 visites. (19.610 utilisateurs dont 75% reviennent régulièrement).

En interne, nous poursuivons l'information des chasseurs par la newsletter et l'envoi de SMS quand cela s'avère nécessaire.

Le 10 février 2023, nous avons renouvelé l'opération : 1000 arbres à planter avec les 100 enfants de l'école de Saint Romphaire. Cette journée a été un succès et le défi a été relevé.

Monsieur le Préfet de la Manche ainsi que de nombreux élus et responsables de collectivités et d'associations nous ont fait l'honneur de venir planter leur arbre. Je vous propose de regarder la vidéo réalisée lors de cette journée.

VIDEO : Plantation

J'aime la Nature Propre a également été un succès cette année puisque 670 participants, toutes générations confondues, se sont répartis sur 25 sites. 60 mètres cube de déchets ont été collectés. La presse s'est fait largement l'écho de cette journée organisée conjointement par le Conseil Départemental de la Manche et la FDC50.

Une fois de plus, les chasseurs prouvent par leurs actions qu'ils sont de vrais alliés de la biodiversité. Voici, pour illustrer mes propos, la vidéo réalisée lors de cet évènement.

VIDEO J'aime la nature propre

Enfin je souhaite vous inviter aux Journées de la Biodiversité et de la Ruralité des 10 et 11 juin prochains. Venez nombreux, en famille, avec des amis, chasseurs ou non chasseurs.

Cet évènement unique en Normandie permettra de réunir de nombreux acteurs de la biodiversité, du monde cynégétique, halieutique et agricole.

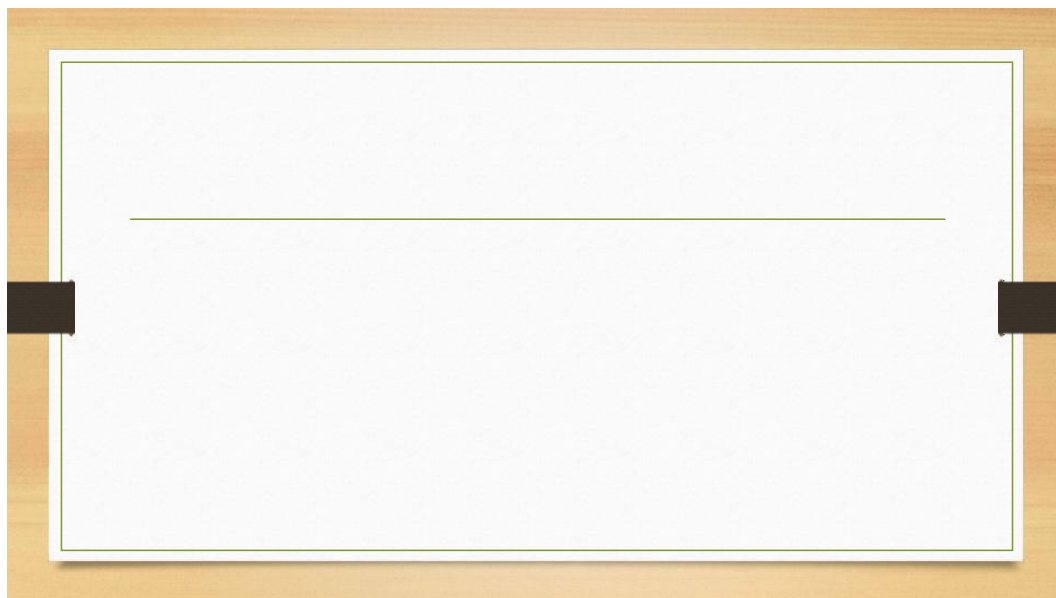
Ces festivités permettent d'asseoir notre rôle important dans la sphère de la ruralité. Pendant le pot de l'amitié, nous vous projeterons la vidéo réalisée lors de l'évènement 2022.

Des affiches de présentation sont à votre disposition à l'entrée de la salle, n'hésitez pas à en récupérer pour les afficher dans les commerces de votre commune.

J'en ai terminé avec mon rapport moral.

Merci pour votre attention, soyons fiers d'être chasseurs et vive la chasse

Maintenant, je vous demande d'approuver la délibération suivante :



Adopté à la majorité.

La réforme sur la chasse prévoit l'obligation pour les Fédérations de fixer le montant de la participation territoriale. Dans la Manche, le Conseil d'Administration ne prévoit pas de mettre en place cette participation, je vous propose donc d'en voter le montant à 0 €.

Adopté à la majorité.

Merci de votre attention, je laisse la parole à notre expert-comptable chargé du suivi de notre comptabilité.

INTERVENTION KPMG (M. BOSSARD) -

Merci

J'appelle M. LETERRIER, notre Commissaire aux Comptes.

DIAPOS Commissaire aux comptes

INTERVENTION DE M. LETERRIER -

Merci, M. LETERRIER.

Pour finir avec les comptes je demande à Philippe BOUCHARD, notre trésorier de nous présenter le projet de budget.

Je laisse donc la parole à Philippe Bouchard :

Bonjour.

Je vais vous présenter le projet de budget pour la saison 2023/2024 que vous avez tous reçu par courrier et que nous vous avons présenté lors des réunions de secteur.

Les dépenses :

Les augmentations ont lieu pratiquement sur tous les postes mais surtout on estime :

- Dégâts de gibier +40%
- Energie +25% à 30%
- Charges de structure +7% à 8%
- Charges de personnel +8%
-

C'est la diminution de la dotation aux amortissements, en très forte baisse, qui nous permet de contenir l'augmentation des dépenses au niveau de celles de 20/21.

Les recettes :

Elles sont malheureusement en baisse malgré l'augmentation du nombre de validations nationales. Cela est dû, bien sûr à la baisse du nombre de permis mais essentiellement à la baisse des subventions environ 100 000€, en particulier l'éco-contribution.

Si nous ne faisons rien, le déficit pour l'exercice 2023/2024 est estimé à 160000€.

Après l'exercice 2021/2022 déjà déficitaire et si nous voulons pouvoir continuer à apporter les aides actuelles pour les différentes actions entreprises depuis des années nous devons essayer de limiter le déficit du prochain exercice.

Le Conseil d'Administration a donc décidé de vous proposer des augmentations pour la prochaine saison de chasse

Je laisse la parole au président Bamas pour le vote du prix des timbres et autres cotisations ;

Merci Philippe.

Avec ces nouveaux paramètres et comme vous l'a dit Philippe Bouchard, voici maintenant les propositions de prix des timbres et des bracelets, émises, par notre Conseil d'Administration :

DIAPO : PRIX DES TIMBRES

Timbre départemental à 66 € soit une augmentation de 2 € ;

Timbre grand gibier à 15 € soit une augmentation de 3 € ;

Bracelet chevreuil à 30 € soit une augmentation de 2 € ;

Bracelet cerf à 50 € : pas d'augmentation ;

Bracelet daim à 35 € : pas d'augmentation.

Merci de votre attention.

Je vais passer au vote, à main levée, pour le prix des timbres et des bracelets.

Adopté à la majorité.

Je vais passer au vote, à main levée, pour le projet de budget.

Adopté à la majorité. – Merci Philippe

Maintenant, place à la présentation des pôles :

POLE GRAND GIBIER : Christophe – **DIAPOS POLE GRAND GIBIER**

Comme je vous le disais tout à l'heure, je souhaite que Thierry Chasles évoque le dossier relatif à la Tourbière de Sèves. **DIAPO : PHOTO DRONE TOURBIERE**

POLE PETIT GIBIER/ESOD/BIODIVERSITE : **DIAPOS POLE PETIT GIBIER/ESOD**

POLE OISEAUX MIGRATEURS/RESERVES/ZONES HUMIDES : **DIAPOS POLE MIGRATEUR**

RAPPORT BECASSE : Philippe Bouchard – **DIAPOS BECASSE**

Merci pour ces exposés,

Je laisse maintenant la parole à Guillaume Binet, Chef du service départemental de la Manche.
DIAPOS OFB

Je vous présente maintenant les prochaines dates d'ouverture et de clôture pour la saison 2023/2024.


OUVERTURE ET CLOTURE DE LA CHASSE Propositions saison 2023/2024

- **Ouverture générale** : dimanche 24 septembre 2023
- **Lièvre** : dimanche 24 septembre, jeudi 28 septembre, dimanches 1er, 8 et 15 octobre 2023
- **Faisan** : du 24 septembre 2023 au 7 janvier 2024
- **Perdrix grises et rouges** : du 24 septembre 2023 au 7 janvier 2024
- **Lapin** : du 24 septembre 2023 au 7 janvier 2024

Avant de procéder à la remise des médailles, je tiens à adresser mes remerciements à tous ceux qui, avec nous, œuvrent pour la gestion de la faune et la protection de la nature tout au long de l'année que ce soit le monde agricole, les Administrations, les Lieutenants de Louveterie, les Membres du Conseil d'Administration et le personnel. Je remercie également les élus qui soutiennent le monde de la chasse et toutes les personnes présentes aujourd'hui.

Il est temps maintenant de laisser à Monsieur le Préfet le soin de clôturer cette assemblée générale.

Le Président



G. BAMAS

Le Secrétaire,



E. de BACKER

REMISE DES MEDAILLES :

Je commence par appeler : Daniel EUDES à qui le Conseil d'Administration a souhaité remettre la médaille de bronze de la Fédération.

Daniel Eudes est président de la société de chasse d'Ouille depuis 36 ans et Membre du Conseil d'Administration de la Fédération depuis 7 ans. Très investi dans la défense de la chasse du petit gibier, il a beaucoup œuvré pour l'opération faisan.

J'appelle maintenant les récipiendaires d'une médaille d'Argent :

Claude FOUCHARD : 75 ans - Président de la société de chasse de Trelly depuis 40 ans.

Louis GODARD : 84 ans – Depuis 32 ans dans le bureau de la société de St James – Médaille de bronze en 1999.

Pascal LETOURNEUR : 65 ans – Président de la société de chasse de Raids-Saint Sébastien de Raids depuis 42 ans.

MEDAILLES DE BRONZE :

Michel DELISLE : 71 ans – Membre du bureau de la sté de chasse de Muneville le Bingard depuis 1981. Président de cette société de 2004 à 2019.

Yvan LECARPENTIER - 75 ans – Vice-Président de la société de chasse de St Sauveur Lendelin depuis 22 ans.

Yves MAUGER : 62 ans – Membre actif au bureau de la société de Tréauville depuis 29 ans.